Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CAISSE PUBLIQUE CANTONALE VAUDOISE DE CHÔMAGE

Un plan d'action pour une nouvelle gestion

Dans son rapport 1996, la commission de gestion du Grand Conseil a estimé que "la gestion de la Caisse publique cantonale vaudoise de chômage (CPCVC) laissait à désirer." Suite au refus de la réponse du Conseil d'Etat par les députés du Grand Conseil, la conseillère d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor, a mandaté l'Institut pour le développement des ressources humaines (IDRH), afin qu'il effectue une enquête interne. Ce mandataire a maintenant établi son rapport final, qui propose un plan d'actions concrètes visant à mieux former pour mieux servir la clientèle.

L'action principale est de cerner plus nettement la mission de la Caisse, soit de préciser et formaliser les objectifs stratégiques. Il s'agira ensuite de redéfinir à la fois le poste de chef de la caisse et ceux des chefs de section. Les buts des fonctions, les exigences techniques, d'encadrement et de gestion ainsi que l'évaluation des compétences seront établis. Une formation appropriée sera proposée aux chefs de secteur.

L'amélioration de la transparence et de l'information, l'établissement d'un cahier des charges pour chaque fonction-clé, la mise en place d'un entretien annuel d'évaluation, la constitution des moyens humains pour répondre à des surcharges ponctuelles, l'adaptation des locaux, font également partie des axes proposés.

Pour des raisons de santé, le chef de la Caisse, M. Jean-Pierre Boegli, a souhaité être déchargé de sa responsabilité à la tête de la CPCVC. Afin de ne pas perdre le bénéfice de sa profonde expérience de la problématique du chômage, Mme Maurer-Mayor a décidé qu'il assumera à l'avenir un rôle de conseiller. Il mènera ainsi à bien le plan d'action, sous la responsabilité du chef du Service de l'emploi, M. Roger Piccand. Son poste sera prochainement mis au concours. La conseillère d'Etat rend hommage à M. Boegli, dont les compétences et l'expérience professionnelle n'ont jamais été mises en cause.

En moins de cinq ans, le taux de chômage a passé dans le canton de Vaud de 1% à 7%, un nombre croissant de directives fédérales sont, de ce fait, parvenues à la CPCVC

et l'effectif du personnel est monté de 17 à 77 collaborateurs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 juin 1998

Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, Tél. 021/316'61'01 Thérèse de Meuron, adjointe au chef du Service de l'emploi, Tél. 021/316'61'03